# FORMATION 04 Choisir et piloter un marché global

## De la maitrise de la passation au suivi de l'exécution

## **■**Objectifs

- Connaître le cadre règlementaire dans le Code de la commande publique, ses évolutions et les avantages, les points de vigilance du processus et les cas de recours aux contrats globaux
- Identifier les rôles, missions et responsabilités de chacun des acteurs
- Cerner les étapes de la passation et de l'exécution du marché et les risques qui y sont associés
- Piloter les procédures avec discussions : procédure avec négociation et dialogue compétitif

## ■Intervenants

## Georges KUNTZ

Adjoint du Responsable Régional de la Politique Immobilière de l'État - Grand Est

#### Karl MAROTTA

Directeur Général du Cabinet Clément et Associés Grand Est

#### Public

Maîtres d'ouvrage "décideurs", Directeurs de patrimoine, Chefs de projet.

## ■Programme & Horaires

- 1 Les différents types de contrats globaux - définition
- La conception réalisation
- Le marché public global de performance
- Les contrats globaux sectoriels
- 2 Le caractère dérogatoire de ces contrats
- Dérogation au principe d'allotissement
- Dérogation à l'obligation de séparation des missions de conception et réalisation
- 3 Identifier les conditions de recours et les contraintes
- Conditions de recours motivation
- Comparaison avec un montage classique
- Organisation particulière de la maîtrise d'ouvrage

- 4 Maîtriser les procédures de passation
- Les seuils
- Le dialogue compétitif ou la négociation
- Les critères d'analyse
- 5 La spécificité des pièces contractuelles et le suivi du contrat
  - Le choix du CCAG
  - Les clauses contractuelles spécifiques
  - L'analyse des performances
- 6 Les rôles, missions et responsabilités
  - L'équipe de maîtrise d'ouvrage
- Les assistants
- Le suivi du contrat
- La prise en charge du fonctionnement du bâtiment

#### Prérequis

#### Aucun

## ■Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants. Envoi d'un questionnaire en amont de la formation pour recueillir les besoins des participants. Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

Evaluation finale

#### ■ Dates & lieux

## 1 jour = 7 heures

- > 22 mars 2022
- > 20 septembre 2022

Lieu: Siège de l'APMO,

2, rue Malesherbes - 69006 Lyon

#### PRIX DE LA FORMATION

475,00€ HT

950,00€ HT

par personne/Adhérant

par personne/Non adhérent

Support de formation et déjeuner compris

## ■Contact et inscription :

formation@apmo.fr Tél.: 06 76 21 71 17

Cliquer ici : https://www.apmo.fr/inscrivezvous